



Communiqué de presse

Parc éolien de la Grandsonnaz : mise à l'enquête du plan d'affectation

Bullet, le 5 novembre 2021

La société Parc éolien de la Grandsonnaz SA met à l'enquête, ce vendredi 5 novembre, le plan d'affectation valant permis de construire pour l'installation de 15 éoliennes sur le site de la Grandsonnaz qui concerne les communes de Bullet, Fiez, Fontaines-sur-Grandson et Mauborget. Cette phase de la procédure représente une étape majeure vers la construction du futur parc éolien qui produira entre 85 et 95 millions de kWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 24'000 ménages vaudois. La production de ce parc permettra d'atteindre environ 15% de l'objectif d'électricité d'origine éolienne à l'horizon 2030 prévu dans le « Plan climat vaudois » présenté par le Conseil d'Etat en juin 2020.

La société Parc Eolien de la Grandsonnaz SA, détenue par les Services industriels de Genève (SIG) et ennova SA (filiale de SIG), est chargée du développement et de l'exploitation du futur Parc éolien de la Grandsonnaz. Les autorités des quatre communes vaudoises de Bullet, Fiez, Fontaines-sur-Grandson et Mauborget accueillent favorablement le projet qui est constitué de 15 éoliennes d'une puissance unitaire de 4,2 MW.

La mise à l'enquête publique du plan d'affectation valant permis de construire débute après plus de 10 ans d'études et plusieurs examens auprès des services cantonaux (2010, 2014 et 2019). Des adaptations du projet ont été faites comme l'abandon de deux éoliennes proches du Chasseron. A la suite de l'étude d'impact sur l'environnement (EIE) et en collaboration avec les services cantonaux et fédéraux, de nombreuses mesures environnementales seront mises en place. Des programmes d'arrêt des éoliennes pour préserver les chauves-souris sont prévus, des habitats favorables aux espèces emblématiques du Jura (grand tétras, bécasse des bois) seront créés et des centaines de mètres de murs de pierres sèches seront restaurés.

Après le vote du canton de Vaud de mai 2017, très largement favorable à la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération (73,5% de oui), la mise à l'enquête du projet de parc éolien de la Grandsonnaz est une étape concrète en phase avec les défis que la Suisse se doit de relever afin de décarboner son système énergétique. Produisant majoritairement au cours de la période hivernale, ce parc éolien contribuera à combler le déficit de production électrique du pays au cours de cette période avec une électricité présentant un très faible impact sur le climat.



Contacts médias

Isabelle Dupont Zamperini, Directrice relations publiques SIG

Isabelle.dupont-zamperini@sig-ge.ch, M : +41 79 759 12 08

SIG en bref

SIG est une entreprise suisse au service de 234 000 client·es sur le canton de Genève. Chaque jour, elle leur assure des services essentiels : elle fournit l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique et soutient le développement des quartiers intelligents pour Genève. Elle traite les eaux usées, valorise les déchets et met en œuvre des programmes d'efficacité énergétique et environnementale.

www.sig-ge.ch

ennova SA en bref

ennova est née en janvier 2012 de la volonté de contribuer au développement d'un approvisionnement électrique indépendant et sûr, créateur d'emplois et respectueux de l'environnement. Détenue à 100% par les SIG depuis mai 2014, ennova observe une attitude fidèle à leurs principes et orientations. En tant que bureau d'ingénieurs, ennova assure le développement et la planification de projets éoliens en Suisse pour le compte de sa société mère et, également, pour d'autres entreprises électriques localisées en Suisse.

www.ennova.ch